

Le soutien financier, apporté au Lycée des Métiers Les Canuts, permettrait d'offrir, à nos jeunes, des espaces pédagogiques conformes avec les technologies en vigueur et les engagerait plus aisément dans la voie de la réussite !

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2024

Le Lycée des Métiers Les Canuts accueille environ 480 élèves en formation initiale ou continue, sous statut scolaire ou d'apprenti, dans les secteurs tertiaire, industriel et du bâtiment. A l'issue de leur scolarité, les lycéens sont amenés à s'insérer dans la vie active ou à poursuivre leurs études.

Dans le cadre de la campagne 2024 s'y référant, nous verser cette taxe contribuerait à professionnaliser les plateaux techniques et à financer la modernisation de plusieurs salles, dans un souci de proposer aux lycéens des enseignements de qualité, adaptés aux réalités économiques, en adéquation avec le monde professionnel. Ce contexte favorable leur faciliterait l'acquisition de véritables compétences opérationnelles.

En outre, votre coopération s'inscrirait dans le développement de la relation école-entreprises.

Pour rappel, les diplômes préparés et les formations professionnelles (*sous statuts scolaire et apprenti*) dispensées sont :

CAP

- Equipier Polyvalent du Commerce
- Electricien
- Production et Service en Restaurations
- Métallier

BAC PRO

- Métiers du Commerce et de la Vente
- Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés
- Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

Votre engagement à nos côtés est essentiel dans l'exercice de nos missions. L'affectation de la taxe d'apprentissage de votre entreprise constitue un acte fort qui témoigne de votre confiance et de votre appui !

Si vous souhaitez effectuer un versement en notre faveur, il suffit de compléter le document joint à ce courrier, en mentionnant vos coordonnées et le montant alloué.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à perpétuer ou à initier notre collaboration, au bénéfice de nos jeunes, et je ne doute pas que vous consentirez, au titre de la taxe d'apprentissage, à l'amélioration de leurs conditions d'études.

Vous assurant de ma profonde gratitude, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

La Provisseure,
Carole PIZZAGALLI



VOTRE PROMESSE D'ENGAGEMENT AU PROFIT DU LYCEE DES METIERS LES CANUTS

Si vous souhaitez attribuer une partie ou la totalité de la taxe d'apprentissage directement au Lycée des Métiers Les Canuts (N° UAI : 0693045k), merci de renseigner les champs ci-dessous.

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Référent au sein de votre entreprise :

Téléphone :

Mail :

Montant du versement en euros :

€

Date : _____ 2024

Signature :

Afin de suivre votre contribution, je vous serais reconnaissante de bien vouloir transmettre ce bordereau complété, par mail, à Laurent TOUGNE, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles : laurent.tougne@ac-lyon.fr.

N'hésitez pas à nous contacter au 04 37 45 20 08, pour toute information !

Bien cordialement.

La Provisseure,
Carole PIZZAGALLI